

DANSEncore®

POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT LOCAL

Cette politique a été adoptée par le conseil d'administration le 30 septembre 2024

Introduction

L'établissement d'une telle politique a pour but d'assurer l'engagement de DANSEncore en matière de bonnes pratiques et de gestion en approvisionnement en plus de reconnaître l'importance du développement durable, de sa communauté ainsi que de son économie locale.

Vision

La politique d'achat local s'inscrit dans la démarche de développement durable dans laquelle DANSEncore s'est engagée depuis plusieurs années.

Avec cette politique, DANSEncore vise à :

- Bâtir des relations durables avec des fournisseurs locaux innovants;
- Être un acteur clé du renforcement socioéconomique de ses communautés;
- Gérer son empreinte environnementale.

Portée

La présente politique englobe tous les achats de produits/services indépendamment de la valeur, pour tous les projets de DANSEncore en excluant les artistes faisant partie de la programmation et le personnel de soutien.

Objectifs

Se procurer des biens et services pour DANSEncore au meilleur prix possible, en tenant compte de la qualité, du prix et du service après-vente tout en donnant la préférence à l'achat de ces biens et services aux entreprises locales.

Principes directeurs

Tout en maintenant ses principes d'équité, de concurrence, d'intégrité et de transparence, la politique encourage l'achat local, tout en respectant les intérêts de DANSEncore et ses partenaires.

Approche de mise en œuvre

Avec cette politique d'achat local, DANSEncore vise à mobiliser ses employés afin qu'ils priorisent l'achat de produits ou de services locaux.

La mise en œuvre de cette politique et l'amélioration continue de ses résultats sont supervisées par la direction générale.

DANSEncore se donne les lignes directrices suivantes pour guider la mise en œuvre de cette politique :

- En cas d'appel d'offres de biens et de services, 30 % des approches seront orientées vers des entreprises locales.
- En cas d'appel d'offres de biens et de services, la priorité sera accordée aux entreprises locales qui répondent aux exigences.
- En cas d'appel d'offres de biens et de services, en condition d'égalité, la priorité sera accordée aux entreprises appartenant à des femmes ou des jeunes de moins de 35 ans.
- Les fournisseurs locaux ne seront pas traités différemment des autres fournisseurs en matière de prix, de services, de sécurité, d'impact sur l'environnement ou d'autres exigences commerciales ou techniques.
- Une base de données de fournisseurs locaux potentiels sera créée pour les processus d'appel d'offres.

Reddition de comptes

Dans un souci de transparence, un rapport sur la mise en œuvre de cette politique, ses objectifs et ses résultats sera annuellement intégré au rapport de développement durable et communiqué aux parties prenantes concernées.

Définitions

Local : en ce qui concerne les stratégies d'approvisionnement local, il n'existe aucune définition universelle de ce terme. Celui-ci sous-entend une question de proximité.

Entreprise locale : pour DANSEncore, l'entreprise locale est enregistrée et opère dans un rayon de 100 kilomètres et moins des bureaux de l'organisme.

L'approvisionnement local : fait référence à l'achat de biens et de services de fournisseurs situés dans la ou les régions près de l'endroit où l'entreprise exerce ses activités.

<https://www.international.gc.ca/trade-commerce/rbc-cre/csr-snapshot-5.aspx?lang=fra>